





### AVIS DE LA COMMISSION TECHNIQUE

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Observations:

Prononcé à Cuers, le

Cachet et Signature

### ÉLÉMENTS DU DOSSIER

#### Pièces justificatives à fournir (\*obligatoires) :

- Formulaire de demande daté et signé du Permis de végétaliser \*
- Carte d'identité du demandeur \*
- Attestation d'assurance en responsabilité civile \*
- Photo(s) de l'emplacement à végétaliser
- Croquis, schémas, plans du projet

Afin de faciliter l'examen de votre demande, nous vous invitons à fournir toute information utile à la compréhension de votre projet : Croquis, schémas, plans ou photos sont vivement conseillés.

#### La demande de permis est à transmettre :

- Par mail** : standard.mairie@cuers.fr
- Par courrier** : Hôtel de Ville, place du Général Magnan 83390 Cuers
- En mairie** : à l'accueil de l'hôtel de Ville de Cuers
- Renseignements** : 04 94 13 50 70

**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR  
WWW.CUERS.FR**

**ATTENTION :**  
**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE.**